

Sommaire

1
Les Maisons relais
Flash R.H.

Dossier : Ca déménage à la FASSAD!
Les Brèves
La sécurité suffit pas d'en parler!
Dispositif Tremplin

3
Zoom - Responsables de secteurs
Vu d'en Face
France Domicile, c'est parti !

4
Le coin du Comité d'Entreprise
Une communique
P'tits trucs
Dernières minutes...

Flash R.H.

⇒ Congés d'été

Les congés payés de cet été sont à rendre à vos Responsables de secteur avant le 15 avril 2006. Des formulaires de demande sont disponibles au secrétariat de Vesoul.

⇒ Chômage partiel

Pour 2006, la Direction Départementale du Travail autorise l'indemnisation au titre du chômage partiel des heures perdues pour cause de décès et d'hospitalisation du client.

Conditions d'octroi :

- Perte d'heures consécutive au décès ou à l'hospitalisation d'un client.
- Contrat de travail de plus de 78 heures par mois.
- Indemnisation sur une période de 3 mois.
- Taux de remboursement de 2,13 €/h (au 31.12.2005).

Il faut noter sur l'état récapitulatif mensuel que les personnes hospitalisées ou décédées pour que la demande soit faite.

Service RH
03 84 75 97 59

Les Maisons relais

Autrefois appelées "pensions de familles", elles ont pour but d'accueillir des personnes en grande précarité. Reportage sur Luxeuil et Vesoul.

Dernier né d'un partenariat entre l'UDAF et la FASSAD, le projet "maisons relais" a été mis en place fin de l'année 2005 à Vesoul et Luxeuil. A l'origine de cette idée, le principe de droit au logement de la loi Besson du 31 mai 1990, dont l'article premier indique "que toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité dans les conditions fixées par la présente loi, pour accéder à un logement décent et indépendant"...

Selon ce principe, les maisons relais accueillent des personnes qui ont des difficultés à s'insérer dans la société à cause de comportements déviants (isolement social et/ou familial, exclusion) et qui ne peuvent accéder à un logement ordinaire. L'objectif est de proposer une prise en charge quotidienne afin de (re)trouver un domicile décent, une alimentation équilibrée, une hygiène de vie convenable, un suivi médical et des soins appropriés.

Le fonctionnement

Les maisons relais sont des résidences sociales dont l'objectif est d'y résider de façon durable sans limite de temps. Elles peuvent se présenter sous diverses formes : logements en HLM, maison avec des appartements, studios, etc. Chacune possède des espaces personnels (une chambre par résident) et collectifs (cuisine, jardin,



Virginie Vernet (à gauche) et Houiam El Fazouri (assise), Aides à domicile dans la maison relais de Luxeuil, encadrées par Virginie Goussot

salle de télévision, etc.) afin de favoriser les relations quotidiennes entre les locataires tout en assurant un minimum d'intimité lorsqu'ils le désirent. Les locataires sont libres de faire ce qu'ils désirent dès l'instant que cela ne va pas à l'encontre du règlement intérieur (ne pas fumer à l'intérieur par exemple). Chacun a un planning des tâches à faire dans la semaine (cuisine,

ménage, etc.), et le gère à sa guise.

L'équipe d'encadrement

La maison relais est gérée par une hôte, aussi appelé Gouvernante ou Maîtresse de maison, qui a pour mission d'assurer les tâches quotidiennes de la vie courante en veillant au confort physique et moral des personnes, avec notamment l'entretien de la maison et des repas (cuisine, nettoyage des appartements et des vêtements), et des actions d'aide à la personne : courses et gestion du budget domestique, respect de l'hygiène corporelle, prise de traitements médicaux, accompagnement dans les démarches administratives. Elle a aussi pour but d'animer la vie de groupe en créant des activités de loisirs. Les weekends, ce sont des Aides à domicile de la FASSAD qui prennent le relais de la Maîtresse de maison. Leur travail est différent de celui effectué chez les particuliers, il est davantage question d'accompagnement, d'assistance (pour montrer comment réaliser certaines choses) et d'éducation. Tel est le but des maisons relais : réapprendre à vivre en société.

La vie en collectivité

C'est une véritable communauté qui vit dans les maisons relais. Même si au début il y a quelques réticences, la vie de groupe l'emporte! Cela commence d'abord par l'acceptation et le respect du règlement. Une fois installés, les résidents sont libres de faire ce qu'ils veulent. Puis petit à petit, la situation évolue, notamment grâce à la Maîtresse de maison et aux Aides à domicile, qui se réunissent une fois par semaine pour coordonner leurs actions. A Vesoul, par exemple, l'anniversaire d'un résident a été fêté, et tout le personnel convié. La vie en communauté se réapprend au fil du

temps, si l'on s'en donne les moyens ! Repas en commun, jeux

« Être tolérant avec les autres, et apprendre à faire le lien entre les résidents. »

de société ou promenades, autant des moyens à disposition des Aides à domicile pour faire vivre tout ce petit monde ensemble... Il est important d'insister sur le rôle éducatif et didactique de Sandrine Forquin et Ginette Perrin-Dietrich (à Vesoul), et de Virginie Vernet et Houiam El Fazouri (à Luxeuil). Tout se déroule dans un climat convivial, même si quelques "prises de bec" apparaissent de temps à autre.

Rapidement, une relation de confiance s'installe entre les résidents et le personnel. Les Aides à domicile avouent même un pincement au coeur lorsqu'il faut quitter la maison relais le dimanche soir.

Chacune s'y rend avec un grand plaisir, avec l'espoir de réapprendre à vivre à ces personnes. Soutien social, confiance, convivialité, tolérance et une bonne dose de sourire... Voilà tous les ingrédients à mélanger pour apporter de la vie dans cette petite communauté, qui s'avère être un magnifique projet social.

Ca déménage à la FASSAD !

D'ici un an, plusieurs services et antennes vont déménager pour rendre les locaux de la FASSAD plus accessibles et permettre une meilleure coordination interservices.

La FASSAD aurait-elle la 'bougeotte' ? A en croire les projets de déménagements à venir, on pourrait effectivement le supposer. Sauf qu'ici, rien de superflu, seulement l'essentiel. En effet, la démarche qualité - et la raison aussi - nous impose aujourd'hui de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Or, à ce jour, plusieurs antennes de la FASSAD sont inadaptées pour recevoir des personnes en fauteuil roulants (présence de marche, service à l'étage sans ascenseur, etc.). Il faut donc que l'association repense complètement son accès et, tant qu'à faire, l'aménagement intérieur de ses locaux. Ne soyez donc pas surpris si vous voyez

prochainement votre antenne en travaux ou partie de l'autre côté de la rue...

La qualité de l'accueil

Car l'accessibilité n'est pas le seul élément à prendre en compte : il s'agit dorénavant d'assurer une meilleure confidentialité des échanges dans les antennes et au siège social et de rendre l'accueil du public et des salariés plus chaleureux en proposant de véritables salles d'attente.

En terme de localisation extérieure, chaque antenne va s'offrir un petit 'lifting' avec la pose de nouvelles enseignes et un marquage sur les vitrines, le tout selon la nouvelle charte graphique de la FASSAD.

Et là où les travaux ont été rendus impossibles, la solution qui a été trouvée aura donc été le déménagement. Cela sera le cas d'abord pour Lure et Gray (voir ci-dessous) et pour Port-sur-Saône. Dans cette dernière, un local plus adapté offrira une salle d'attente et permettra de recevoir les clients et les salariés dans des bureaux d'entretien. Et pas de panique pour les habitués, l'antenne de Port ne se déplace que d'une centaine de mètres (au 46 de la même rue).

Les travaux commenceront avant la fin du premier semestre et pourraient faire germer l'idée pour d'autres lieux d'accueil...

Lure et Gray, les futurs pôles médico-sociaux de la FASSAD

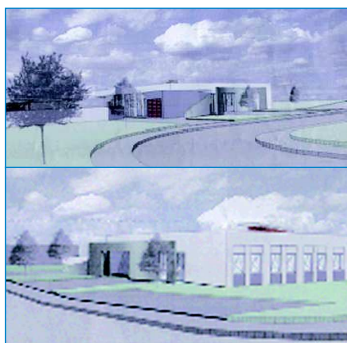
En dotant deux des principales villes de Haute-Saône de locaux modernes et accessibles, la FASSAD souhaite développer la coopération entre ses services et offrir une meilleure lisibilité de sa gamme de services auprès du grand public.

Lure, le choix de l'intergénérationnel

Joutant une crèche - halte garderie sur la zone de la Saline à Lure, le futur bâtiment de la FASSAD accueillera le Centre de soins (actuellement rue des Gleux), le SSIAD (rue Kléber) et le service d'aide à domicile. Trois services dans trois lieux différents pour, souvent apporter de l'aide à un même public...le regroupement des services va permettre aux clients actuels et futurs un meilleur repérage de l'aide apportée par la FASSAD. Quant au choix du lieu, la proximité avec une crèche peut permettre d'envisager à terme de véritables coopérations

intergénérationnelles.

A Gray, le problème est un peu différent : trois services partagent un même local, dont l'accessibilité et la fonctionnalité ne sont en revanche pas satisfaisantes. Là



Deux constructions jumelles pour les pôles de Lure et Gray

aussi, une construction nouvelle permettra d'accueillir le public dans d'excellentes conditions dans la ZAC Gray Sud. Le service d'Aide, le service Familles et le SSIAD

pourront là encore jouer la carte de la coordination interservices.

Constructions jumelles

En faisant le choix des zones pour l'implantation de ses deux pôles, la FASSAD vise plusieurs objectifs : se rapprocher au plus près des lieux de vie que deviennent les zones d'activité, permettre un stationnement aisé et rapide pour les visiteurs et construire des bâtiments de plain-pied et suffisamment spacieux pour y intégrer tous les services, y compris des bureaux d'entretien et des salles de réunions.

Au final, les projets proposés seront quasiment similaires dans l'apparence extérieure et dans l'aménagement interne. Le début des travaux devrait intervenir à la rentrée de septembre, pour une livraison finale prévue à l'horizon mi-2007.

Les Brèves

► Croix rouge

La Croix Rouge, le CIAS de Lavoncourt et la FASSAD ont organisé une distribution de denrées alimentaires (lait, pâtes et conserves) sur le secteur d'intervention du CIAS. Les colis ont été distribués aux clients de la FASSAD en situation d'isolement.

► Le CESU inonde l'aide à domicile

Le Chèque Emploi Service Universel commence à faire parler de lui. Un développement lui sera consacré dans notre prochain numéro. En attendant, vous pouvez vous renseigner dans votre antenne la plus proche où une brochure est consultable sur place.

► Juridique

Cécile Boucon, juriste en droit du travail, vient de rejoindre le service des ressources humaines. Sa principale mission sera la mise en place et le suivi de la modulation du temps de travail.

Dispositif Tremplin

La Région partenaire de l'aide à domicile

Mis en place en 2005 par le Conseil Régional de Franche-Comté, le Dispositif Tremplin repose sur une convention de partenariat annuelle entre la Région et la FASSAD. Cet effort de professionnalisation se matérialise par un engagement réciproque des deux parties.

Le Conseil Régional s'engage à aider les salariés sans qualification (et répondant à certains critères de sélection), en participant à leur formation.

En contrepartie de ces aides, la FASSAD s'est engagée sur trois dossiers, le plus important étant la mise en place de la modulation du temps de travail au cours de 2006. Les deux autres sont la qualification professionnelle des salariés (suivre des parcours de formations spécifiques) ainsi que l'accueil d'une centaine de stagiaire en 2006.

La sécurité, suffit pas d'en parler !

Les produits dangereux

La plupart des produits d'entretien que vous utilisez tous les jours comportent des substances chimiques qui peuvent être à l'origine d'accidents graves s'ils sont mal utilisés.

Ces substances peuvent provoquer des accidents par projection, par respiration, par ingestion ou par contact. Les

produits qui contiennent des substances particulièrement dangereuses sont identifiables grâce aux pictogrammes de danger qui sont obligatoirement présents sur leur emballage. Mais l'absence de pictogramme de danger sur le produit ne signifie pas pour autant qu'il ne comporte pas de risque en cas de mauvaise utilisation.

En tout état de cause, au

travail comme chez vous, prenez le temps de lire les étiquettes, mettez des gants, prenez soin de placer ces produits hors d'atteinte des personnes vulnérables (enfants, personnes âgées) et n'hésitez pas à faire le tri parmi les produits usés ou sans étiquette !

En cas de doute, référez-vous en au Document unique, la meilleure consigne restant de s'abstenir...

Zoom - Responsables de secteurs, les pivots de l'aide à domicile

Poursuivant son tour d'horizon des métiers, **Face à Face** a rencontré trois Responsables de secteurs. Acteurs incontournables de la FASSAD, ils garantissent les relations entre les clients, les intervenants et la structure.

Plus de 800 Aides à domicile à gérer, et autant de plannings horaires à effectuer... Les Responsables de secteur sont généralement les contacts principaux entre les clients, les intervenants, etc. En cas de problème, ce sont eux que vous aurez au bout du fil ou qui viendront vous rendre visite. Petit tour d'horizon de ce métier qui est le premier niveau d'encadrement dans les services d'aide.

Du relationnel

Le rôle principal du Responsable de secteur est d'organiser la prestation à domicile. Cela se traduit par diverses actions : évaluer les besoins des personnes, aménager les plannings des Aides à domicile, ou encore veiller au bon travail des intervenants. Avoir un bon contact avec les gens est une qualité importante pour occuper ce poste, car il est amené à rencontrer énormément de personnes (par téléphone ou physiquement). Être à l'écoute et très disponible sont deux autres cartes à avoir en main..

Journée type

La journée du Responsable de secteur se découpe en deux. Le matin, il reste à son bureau pour effectuer tout le travail administratif (envoi de courriers, documents à remplir, création des plannings, gestion des remplacements entre



Josiane ABRY, Responsable de secteur à Héricourt

salariés) et accueille les personnes ayant des questions ou souhaitant des informations supplémentaires (Aides à domicile, personnes aidées...).

L'après-midi, le Responsable effectue la "tourné", il part en déplacement chez les personnes qui font, ou souhaitent faire appel à

la FASSAD. Lors de cette étape "relationnelle, il évalue le niveau de dépendance des personnes aidées, se rend chez des clients qui sont en conflit avec leur Aide à domicile, ou encore effectue les présentations en cas de remplacement de personnel... La tournée est très appréciée des Responsables de secteur, elle leur permet de rencontrer du monde et de "casser" l'aspect administratif du travail matinal! C'est ce côté plus humain qui est le plus attractif... Et qui s'avère être la principale motivation quant à l'occupation de ce poste!

Avant et après

En raison du nombre d'antennes et d'Aides à domicile, il est devenu de plus en plus compliqué de centraliser toutes les opérations à faire uniquement au siège social (congés, courriers, plannings, etc.). C'est pourquoi la plupart sont à présent gérées depuis

chaque antenne. L'insertion de l'outil informatique, qui permet de relier tous les ordinateurs de la FASSAD entre eux, est amené à faciliter le suivi des dossiers. L'apprentissage de cette nouvelle



Nadine CHAGNOT et Corinne ROGÉ à l'antenne de Ronchamp

méthode de travail et de l'informatique représente une masse de travail importante pour les Responsables de secteur.

Leur plus grande satisfaction? Voir un sourire lorsque des personnes viennent les remercier du travail effectué, de leur gentillesse et de leur disponibilité...

Le Responsable de secteur est le garant du "triangle d'or".

Vu d'en face ... Deux événements particulièrement marquants en ce début d'année

5 fois 20 ans

Le 21 février dernier, un événement peu banal s'est produit à Chargey-les-Port. Mme Dollion, cliente de la FASSAD, a en effet passé le cap du siècle d'existence. Un anniversaire à trois chiffres que n'ont pas manqué de lui souhaiter sa famille et Nathalie Grim, son Aide à domicile.



Madame Dollion, accompagnée ici par Nathalie Grim, son Aide à domicile

Aux grands maux, les grands remèdes

Lors des importantes chutes de neige début mars, Gisèle Barlogis, Aide à domicile sur le secteur d'Héricourt, devait effectuer une toilette à Luze chez Monsieur H. Etant dans l'incapacité de se déplacer en raison du temps, elle renonça à se rendre chez la personne aidée... A défaut de chasse-neige, c'est en tracteur que le fils de Monsieur H.

est allé chercher Mme Barlogis à Héricourt pour qu'elle s'occupe de son parent ! Une fois l'intervention terminée, elle fut raccompagnée chez elle de la même manière!

Le véhicule ne fut pas des plus rapides, mais à temps exceptionnel, moyen exceptionnel! Cette histoire se termina sans coup de froid, la cabine du tracteur étant chauffée !

France domicile, c'est parti !

Dans les tuyaux depuis plusieurs mois, l'enseigne France Domicile prend progressivement forme. Le lancement officiel a eu lieu le 14 février dernier avec la présentation par Jean-Louis Borloo du futur célèbre CESU (Chèque Emploi Service Universel) et de l'Agence de Développement des Services à la Personne, deux mesures phares du Plan Borloo dont vous avez pu voir récemment les premiers spots télévisés. Au milieu de tout cela, la présentation

officielle des 14 enseignes a permis de tester les forces en présence et France Domicile, l'enseigne co-fondée par notre réseau, semble avoir retenu les faveurs des autorités publiques.



Pour mémoire, France Domicile regroupe UNA, la Mutualité Française et les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale). Cette enseigne, en regroupant les acteurs des trois réseaux, va

permettre un véritable maillage du territoire et une offre de service très importante, nécessitant un partenariat fort entre les trois acteurs au niveau local.

Et sur ce point, la Haute-Saône et la FASSAD ne sont pas en reste, puisque le partenariat mené sur Lavoncourt avec le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Val Fleuri annonce l'espoir de voir les y rejoindre prochainement la Mutualité

Française pour développer d'autres projets.

Lavoncourt a d'ailleurs eu une audience plus que favorable le 7 mars dernier en recevant notamment Mme Dufay, première Vice-présidente du Conseil régional et André Flageul, Président d'UNA, lors d'une visite de présentation de l'action menée localement.

Les partenariats nationaux ont donc trouvé leur écho en Haute-Saône... la FASSAD et France Domicile, c'est parti !



Face à Face

Bulletin d'information trimestriel des salariés de la FASSAD

Directeur de la publication : Michel Besançon

Conception : Fabien Grandjean / Gaëtan Corti

Rédaction : Fabien Grandjean / Gaëtan Corti

Impression : imprimerie Publilux Luxeuil. Tirage limité à 1000 ex.

Photos / Illustrations : FASSAD / France Domicile

FASSAD - 39 rue Gérôme - BP 50166 - 70003 Vesoul Cedex

Tél : 03 84 75 97 50 - Fax : 03 84 75 97 53

Email : contact@fassad70.fr - Site Internet : www.fassad70.fr

Le coin du Comité d'Entreprise

Mise à jour des prestations du CE

Citadelle de Besançon : 6,50 €
Frais Pertuis City : 10 €
Nigloland : 14 €
Europapark : 25 €
Thermalium : 60 € les 10 entrées
Majestic Vesoul / Gray : 5,50 €

Mutuelle de Franche Comté

Personne seule : 42,82 €

Couples : 103,11 €

Familles : 120,93 €

Les résultats des élections du CE:

Titulaires (liste CFDT) :

Josette MEYNET (Secrétaire)
Sylvie GRANDJEAN (Secrétaire adjointe),
Arlette MENIGOZ (Trésorière),
François DADEAU (Trésorier adjoint),
Gisèle LAURENT, Catherine POTHIER.

Informations CE : 03 84 75 97 54

Tous les mercredis après-midi

Une comm' unique !

Nouveau logo et nouveaux outils : la FASSAD se refait une identité.

Cela devient presque un leitmotiv... Mais dans un secteur qui s'ouvre à la concurrence, la communication est une nécessité pour qui veut grandir et se développer.

Les déclinaisons du logo

Fin 2005, la FASSAD a souhaité se doter d'une nouvelle identité visuelle. Embauche d'un Chargé de communication, élaboration d'une charte graphique et d'un plan de comm'... le premier jalon visible a été le choix d'un nouveau logo. Choisi démocratiquement au sein de la FASSAD par



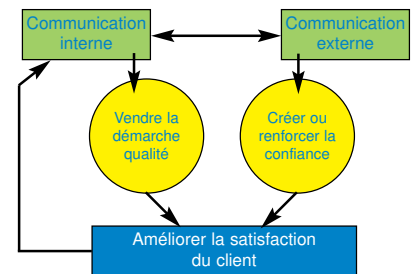
près de 60 % des votants (près de 500 personnes, un record !), notre logo mélange image moderne et dynamique avec l'ancrage de la FASSAD dans ses valeurs historiques. Ainsi le carré côtoie aujourd'hui l'ovale, l'enfant s'invite aux côtés de la personne âgée et les couleurs,

plus vives, insiste sur le professionnalisme et l'allant de l'association. Dès lors, tout va se construire autour du logo. Les nouveaux "outils de communication" (papeterie, voitures, site Internet, antennes) seront habillés de la même façon. Attendez-vous donc à voir

prochainement fleurir sur les vitrines de nos antennes des silhouettes vertes et bleues, en taille réelle, pour attirer l'œil des passants... Le site Internet, quant à lui, se refait également une beauté. Entièrement remodelé, il permet grâce à une mise à jour très régulière d'informer

le grand public et les salariés sur la vie de l'association, et, à terme, sur l'actualité du secteur en général. De nombreuses nouvelles rubriques où vous retrouverez le Face à Face et toutes les coupures de presse qui concerne la FASSAD.

Vendre la qualité



Un des buts avérés est de faire vendre la qualité de service de l'association. Avec comme slogan " La qualité de vie à domicile ", la FASSAD veut faire de la qualité de service sa véritable marque de fabrique.

Qualité et communication, deux éléments interdépendants qui trouvent résolument leurs marques au sein de la FASSAD.

P'tits trucs

Entretien - Ras la bouloche !

Pour redonner un peu de cachet à un pull-over qui fait des peluches, passez un rasoir mécanique (piqué à monsieur !) sur toute la surface abîmée. Pour freiner la formation des bouloches, on conseille aussi d'enfermer son pull dans un sac plastique puis de le laisser 24 heures au congélateur.

Cuisine - Pour des crêpes moins grasses et plus légères

1. Au moment de la cuisson, afin d'utiliser le moins de matière grasse possible, coupez une petite pomme de terre en deux et piquez-la avec une fourchette. Entre deux crêpes, trempez la partie coupée dans le mélange d'huile et de beurre et badigeonnez votre poêle.
2. Remplacez une partie du lait ou de l'eau dans la pâte à crêpes par la même quantité de bière. Puis laissez reposer la pâte quelques heures. Le gaz libéré par la bière (le dioxyde de carbone) agira au moment de la cuisson comme une levure.

Jardin - Vos plantes en votre absence

Si vous devez vous absenter de chez vous et que personne ne puisse prendre soin de vos plantes d'appartement, elles tiendront le coup si vous les mettez sur un étendage, dans la salle de bain, au dessus de la baignoire remplie d'une bonne quantité d'eau. Vous laisserez la fenêtre entrouverte, l'humidité ainsi maintenue entretiendra vos plantes.

Jardin - Halte aux pucerons

Pour mettre fin aux pactes fourmis-pucerons dans votre jardin, deux solutions : la première est de tartiner vos troncs de glu (puis observez vos compères exécuter des figures acrobatiques...). La seconde est de profiter de la gourmandise des pucerons : une sève bien sucrée fait leur bonheur. Il ne vous reste qu'à gâcher leur repas en plantant un peu de cresson au pied de votre arbre. L'amertume de la plante se diffusera en lui, coupant l'appétit à nos gastronomes délicats.

Dernières minutes

Date de l'Assemblée Générale

La 41ème AG de la FASSAD aura lieu le vendredi 16 juin 2006 à 17h à la salle des congrès à Gray.

SSIAD : mise en place des dossiers de liaison

Expérimentés depuis un an sur le bassin de Gray, les dossiers de liaison sont lancés à compter du 15 avril. Ils permettent aux personnels soignants de communiquer avec les services de soins de la FASSAD pour améliorer la prise en charge des clients.

Rioz : journée de l'emploi le 11 mai

L'objectif de cette journée est de favoriser le rapprochement entre les demandeurs d'emploi (jeunes et adultes du Pays des 7 rivières) et les offres de travail. La FASSAD sera présente au pôle "Orientation - Métiers de demain".

Plannings - rappel

Concernant les plannings informatisés des aides à domicile en prestataire, il est rappelé que la modification du planning doit être effectuée avec l'accord du responsable de secteur et seulement avec son accord! C'est à l'employeur qu'incombe la responsabilité du planning et non aux clients.

Dans votre prochain numéro...

- Les nouvelles orientations de la qualité
- Les futurs chantiers de la FASSAD
- Tout ce que vous voulez savoir sur le CESU
- Modulation : mode d'emploi